



Engagements et objectifs CHAUMEIL pour la politique environnementale

CHAUMEIL considère que la satisfaction de ses clients est une priorité, de même que le respect de l'environnement fait partie de ses responsabilités. Chacun dans l'entreprise doit s'inscrire, à cet égard, dans une démarche globale d'amélioration continue.

CHAUMEIL s'est fixé 6 objectifs à respecter et à améliorer, et s'engage pour ses sites de Clermont-Ferrand, Villeurbanne, Nanterre et Ivry-sur-Seine à :

Mettre en place une organisation permettant la **satisfaction de nos clients** et la prise en compte de l'environnement en termes de **prévention des pollutions** et de **gestion des déchets**.

Être en **conformité avec la réglementation** ainsi qu'avec les autres exigences environnementales qui s'appliquent à notre secteur d'activité notamment celles des parties intéressées.

S'inscrire dans une démarche **d'amélioration continue** en vue d'une perspective de réduction des impacts environnementaux.

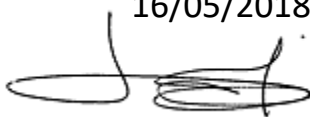
Responsabiliser son personnel en développant ses connaissances sur les impacts de notre activité et de nos produits sur l'environnement.

Inciter nos clients à aller vers une **communication éco-responsable** afin de mettre en cohérence la communication de nos entreprises avec les engagements de développement durable.

Garantir aux clients une prestation fiable avec la prise en compte de l'**impact environnemental** de l'ensemble des phases du **cycle de vie du produit**, de la conception à la livraison.

Lionel CHAUMEIL

16/05/2018



CHAUMEIL se veut être un exemple et de fait a déjà obtenu la marque Imprim'Vert® depuis 2004, la certification ISO 14001 depuis 2012 et les labels PEFC™ et FSC® en intégrant la certification multi-sites Imprimeurs Certifiés pour l'Environnement depuis 2015.

